

# Les droits humains des enfants en situation de handicap en cas d'urgence sanitaire: le défi du COVID-19

Les crises et les urgences sanitaires - telle la nouvelle pandémie COVID-19 - posent de nombreuses questions d'éthique et de santé publique sur la manière de répondre adéquatement et de contrôler la transmission. L'objectif général est de maintenir les populations informées et en sécurité. Pour ce faire, les stratégies de santé publique axées sur le niveau communautaire, national ou international, nécessitent parfois de restreindre les droits d'un individu à la liberté de mouvement et d'association, par exemple en recourant à des mesures telles que la quarantaine dans l'intérêt de l'ensemble de la population.<sup>1</sup> Néanmoins, pendant les épidémies, il est crucial de surveiller la mise en œuvre des stratégies de santé publique en accordant une attention particulière aux droits de l'homme, en particulier ceux des personnes vivant avec un handicap.<sup>2</sup>

Aujourd'hui, les épidémies se propagent plus rapidement et plus loin, avec un impact plus important au niveau mondial. En outre, le rapport de l'Organisation mondiale de la santé sur le handicap a montré que plus d'un milliard de personnes dans le monde (15%) vivent avec une forme de handicap, dont 2 à 4 % éprouvent des difficultés de fonctionnement importantes.<sup>3</sup> Cela souligne l'importance d'établir des liens entre le handicap et les urgences sanitaires et la nécessité d'agir en matière d'inclusion.

En temps de crise, y compris en cas de guerre et de catastrophe naturelle, les enfants en situation de handicap sont confrontés à des défis supplémentaires en raison de leurs limitations fonctionnelles, mais surtout des nombreux obstacles que la société met sur leur chemin. L'absence de réponse humanitaire inclusive, la négligence et la séparation des membres de la famille sont des moyens courants de violation des droits de ces enfants.<sup>4</sup> Compte tenu de la pandémie COVID-19 en cours, il est important de sensibiliser aux droits individuel et collectif d'accéder aux services sur un pied d'égalité et de veiller à ce que toutes les personnes soient traitées avec dignité et respect.

La prévention est la stratégie de promotion de la santé la plus puissante. Il est donc essentiel de disposer d'une approche nettement plus forte et plus efficace pour la surveillance mondiale des risques majeurs de pandémie et d'épidémie de maladies infectieuses. Il en va de même pour une approche de droits humains dans le cadre des interventions humanitaires. Il est essentiel de

disposer de stratégies et d'outils fondés sur les droits avant que les événements ne se produisent pour pouvoir apporter une réponse globale. Je tiens à souligner qu'il existe des outils utiles pour guider une réponse communautaire inclusive pendant les crises, qui peuvent être utilisés tant pour la planification que pour la mise en œuvre<sup>5</sup> (voir <https://www.who.int/emergencies/outbreak-toolkit/disease-outbreak-toolboxes> et <https://www.who.int/emergencies/diseases/managingepidemics-interactive.pdf>). Plus important encore, pour que les réponses communautaires inclusives soient couronnées de succès, nous devons veiller à ce que les personnes en situation de handicap aient des rôles et des responsabilités dans la conception et la mise en œuvre de ces plans.

L'Académie latino-américaine du développement de l'enfant et des handicaps (ALDID) invite les chercheurs et les cliniciens travaillant dans le domaine du handicap pédiatrique à plaider en faveur de normes claires sur les réponses humanitaires inclusives dans nos communautés. Finalement, la mise en place de systèmes de soins d'urgence complets et la garantie que nous pourrions tous bénéficier d'une approche inclusive fondée sur les droits lors des urgences sanitaires auront un impact positif sur le bien-être des personnes avec handicap, de leurs familles et de nos communautés.

VERÓNICA SCHIARITI

Relations internationales, ALDID



doi: 10.1111/dmcn.14549

## REFERENCES

1. Leary VA. The right to health in international human rights law. *Health Hum Rights* 1994; 1: 24–56.
2. UN General Assembly. Convention on the Rights of Persons with Disabilities: resolution/adopted by the General Assembly, 24 January 2007, A/RES/61/106. <https://www.refworld.org/docid/45f973632.html> [accessed 6 February 2020].
3. UN World Health Organization (WHO). World Report on Disability: Summary. 2011. WHO/NMH/VIP/11.01. <https://www.refworld.org/docid/50854a322.html> [accessed 6 February 2020].
4. UNICEF. The State of the World's Children 2013. Children with disabilities. [https://www.unicef.org/sowc2013/files/SWCR2013\\_ENG\\_Lo\\_res\\_24\\_Apr\\_2013.pdf](https://www.unicef.org/sowc2013/files/SWCR2013_ENG_Lo_res_24_Apr_2013.pdf) [accessed 4 February 2020].
5. O'Meara C. Disability Inclusive Community Based Disaster Risk Management: A Toolkit for Practice in South Asia. Handicap International. 2012. <https://g3ict.org/publication/disability-inclusive-community-based-disaster-risk-management-a-toolkit-for-practice-in-south-asia> [accessed 5 February 2020].

Translation courtesy of Christopher Newman